

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE ANDERLECHT
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet de plan de modification de l'alignement et de désaffectation suivant est soumis à enquête publique :

Rue de la Petite-Ile – Modification de l'alignement du tronçon de la rue de la Petite-Ile assurant la connexion au boulevard Industriel, désaffectant l'excédent du terrain résultant de cette modification et fixant l'alignement du tronçon de la rue de la Petite-Ile à hauteur de l'ancienne rue Dante – Projet de plan arrêté et dressé en date du 1^{er} septembre 2022 par la société S.E.T.

Identité du demandeur : Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (Bruxelles Mobilité)

L'enquête publique se déroule du 28 novembre 2022 au 6 janvier 2023 inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne sur :
<https://www.anderlecht.be> (Anderlecht > Développement urbain et Mobilité).

Le dossier est également consultable à l'administration communale, où des renseignements ou des explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous (tél. : 02/558.08.62 ou courriel : developpementurbain@anderlecht.brussels) :

- à l'adresse suivante : service Développement urbain et Mobilité, rue de Veeweyde 100, à 1070 BRUXELLES ;
- du lundi au vendredi : entre 8 h 30 et 11 h 30 ;
- le lundi entre 18 h 00 et 20 h 00.

Les observations et les réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus, soit :

- Par écrit, à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins :
 - à l'adresse mail : developpementurbain@anderlecht.brussels
 - à l'adresse postale : Place du Conseil, 1 à 1070 BRUXELLES.
- Oralement, auprès de l'administration communale identifiée ci-dessus, qui se chargera de les retranscrire et d'en délivrer gratuitement une copie au déclarant.

Fait à Anderlecht, le 8 novembre 2022.

Par le Collège :
Le Secrétaire communal,

M. VERMEULEN

L'Échevine du Développement Urbain,

S. MÜLLER-HÜBSCH

